



Articles

- 1 **Éditorial** : Quand le bonheur est en solde,
par *Benoît Van Keirsbilck*
- 3 **Tribune** : le manifeste de la jeunesse de Gaza,
par *Gaza Youth Breaks Out*
- 4 Parents, professionnels, élus : pour une coéducation démocratique ?
par *Frédéric Jésus*
- 8 Toutes les institutions sont punitives,
par *Roland Coenen*
- 15 «Tu peux toujours rêver !» ou «La Convention internationale des droits de l'enfant préserve-t-elle le droit au développement de l'imaginaire ?»
par *Françoise Verheyen*
- 26 Les enfants migrants ne devraient pas être placés en détention,
par *Thomas Hammarberg*
- 27 L'accueil des demandeurs d'asile en Belgique : une hospitalité véritable, un accueil juste et ferme,
par *Philippe Courard*
- 28 Les dispositions légales applicables pour un enseignement plus inclusif en Belgique,
Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
- 30 Bonnes feuilles : Engagez-vous, qu'ils disaient...,
de *Jean-Claude Walfisz*

Documents

- 34 Avis n° 107 du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relatif à la situation des mineurs suivis en logement autonome par le secteur spécialisé de l'aide à la jeunesse

Travaux parlementaires

- 36 Interpellation de Damien Yzerbyt à Evelyne Huytebroeck, ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse. État des lieux du processus d'augmentation de personnel au sein des SAJ et SPJ, d'harmonisation des pratiques au sein des SAJ et SPJ en Communauté française et inspection pédagogique
- 38 Question orale de Damien Yzerbyt à Evelyne Huytebroeck, ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse. Suivi éducatif intensif – État des lieux

Jurisprudence

Bruxelles (30^{ème} ch. jeun.) – 7 mai 2007, arrêt J/148/2007

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – Art. 36, 2° de la loi du 8 avril 1965 – Modification d'une décision civile par une simple attestation rectificative du juge de la jeunesse – Décision illégale

39

Bruxelles (30^{ème} ch. jeun.) – 6 octobre 2008, arrêt J/262/2008

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – Art. 36, 2° de la loi du 8 avril 1965 – Les modalités du droit d'hébergement ne peuvent être fixées par le juge protectionnel que lorsqu'aucune décision civile n'existe ou ne peut être obtenue à bref délai, ou encore lorsque la décision civile est inapplicable ou met l'enfant en danger

39

Bruxelles (30^{ème} ch. jeun.) – 12 janvier 2009, arrêt J/6/2009

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – Art. 36, 2° de la loi du 8 avril 1965 – Organisation par le juge protectionnel de modalités provisoires d'hébergement des enfants chez les parents dans l'attente d'une décision civile et dans le but de leur donner un cadre plus stable pour leur scolarité

40

Bruxelles (30^{ème} ch. jeun.) – 2 février 2009, arrêt J/30/2009

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – art. 36, 2° de la loi du 8 avril 1965 – Demande relative à l'hébergement principal de l'enfant relève de la compétence du juge civil – Non-substitution du juge protectionnel au juge civil

40

Cour Eur. D. H. – 30 novembre 2010

Droit au respect de la vie privée et familiale – Interdiction de la discrimination – Art. 8 de la Convention européenne D. H. combiné avec l'article 14 – Décision de restreindre le droit de visite d'une transsexuelle à son fils de six ans – Intérêt supérieur de l'enfant – Non-violation

41

Cour Eur. D. H. – 30 novembre 2010

Droit au respect de la vie privée et familiale – Art. 8 de la Convention européenne D. H. – Violation – Droit à la liberté et à la sûreté – Art. 5 de la Convention européenne D. H. – Les autorités n'ont pas dûment protégé la requérante contre le comportement abusif et menaçant de son ex-mari

42

Cour Eur. D. H. – 21 novembre 2010

Droit au respect de la vie privée et familiale – Art. 8 de la Convention européenne D. H. – Non-violation – Impossibilité juridique de faire établir une paternité biologique n'est pas contraire au droit au respect de la vie familiale

42

Cour Eur. D. H. – 21 décembre 2010

Droit au respect de la vie privée et familiale – Art. 8 de la Convention européenne D. H. – Violation – En refusant à un père biologique le droit d'accès à ses enfants, les juridictions allemandes n'ont pas dûment tenu compte de l'intérêt supérieur des enfants

43

Pol. Bruges (4^{ème} ch. civ.) – 6 mai 2010

Commune – Sanction administrative – Procédure administrative – Information du contrevenant – Droit d'être entendu en sa défense orale – Défaut – Droits de la défense – Sanction – Décision nulle

45

Cour Eur. D. H. (5^{ème} sect.) – 17 février 2011

Droit au respect de la vie privée – Demande de changement de prénom – Refus – Intérêts de la requérante suffisamment pris en compte – Pas de violation de l'art. 8 C.E.D.H.

45

Cour Eur. D. H. (5^{ème} sect.) – 17 février 2011

Droit à la liberté de conscience et au respect de la vie privée – Impôt culturel – Carte d'imposition sur le revenu – Obligation de désigner une société religieuse ou de mentionner « — » – Pas d'ingérence disproportionnée – Pas de violation des articles 9 (liberté de conscience) et 8 (vie privée) de la Convention

45